



VILLE DE LAROQUE D'OLMES

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Séance du 30 Avril 2010

L'an deux mille dix et le trente Avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur POMA Christian, Maire.

PRESENTS

Mesdames :

Nadine FRANCONI, Erminie RUIZ, Hélène ROLDAN, Dominique GRACIA, Michèle LASSERRE, Pierrette GARCIA

et Messieurs :

Christian POMA, Jean-Charles SUTRA, Jean-Paul ARRICASTRES, Georges AUTHIE, Gérard SAINT PASTOU, Francis FOURTALIN, Bernard RUBIO, Jean-Claude GARCIA, Jean-Michel MACCARIO

Secrétaire de séance : Madame Dominique GRACIA

Procurations : M. Jean-Michel VIVANCOS à M. Bernard RUBIO
M. Ali MERABET à M. Francis FOURTALIN
Mme Jenny SOLANS à M. Gérard SAINT PASTOU
M. Laurent GRACIA à Mme Dominique GRACIA
Mme Denise CLANET à Mme Michèle LASSERRE

Absents : M. Michel SANNAC
M. Mattéo RINALDI

Interdiction de la culture des OGM

Le Conseil municipal de Laroque d'Olmes confirme sa demande au Maire de prendre un arrêté d'interdiction de la culture des Organismes génétiquement modifiés sur le territoire de la commune. En effet, cet arrêté est conforme aux pouvoirs du Maire puisque il est limité dans le temps. Cet arrêté s'appuie sur les risques graves et imminents que peut représenter la culture d'OGM (article 1). Il se base sur l'article L 110-1 du code de l'environnement qui prévoit que les politiques de l'environnement s'inspirent du principe de précaution selon lequel : « l'absence de certitude, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable ».

P : 20 C : 0 A : 0

Mise à jour du tableau des régimes indemnitaires

Le Conseil approuve la modification des régimes indemnitaires comme suit :

-Revalorisation des régimes indemnitaires des salaires les moins favorisés (0,5 point sur les coefficients existants)

-Adaptation des régimes indemnitaires suite au passage en catégorie B de trois agents sur les grades suivants :

- Contrôleur des travaux
- Rédacteur
- Technicien supérieur

-Adaptation des régimes indemnitaires pour les agents en charges de responsabilités administratives, juridiques et financières particulières.

P : 20 C : 0 A : 0

Projet d'effacement de réseau électrique Rue Maréchal Leclerc et Yves du Manoir

Le Maire informe le conseil de la proposition du Syndicat Départemental des Communes Électrifiées de l'Ariège, en date du 16 avril 2010, pour l'effacement de réseau BT, FT, et EP RUE Maréchal Leclerc et rue Yves Dumanoir.

Le coût de ces travaux est estimé à 99 500 €, financés de la façon suivante :

-60% par le SDCEA,

- 40% par ERDF.

En outre, la fourniture des gaines nécessaires au réseau de télécommunication s'élève à 7 500€, financé grâce à la mutualisation de la redevance télécom à laquelle contribue la commune.

Enfin, les travaux d'éclairage public pour la réinstallation de nouveaux candélabres s'élèvent à 16 860 € (fourniture et pose). Sur ce montant, la commune bénéficiera d'une subvention de 6 100 €.

Le Conseil, approuve la réalisation des travaux décrits dans les conditions ci-dessus et dit que les travaux d'éclairage public seront inscrits dans un futur programme d'éclairage public financé à hauteur de 6 100 € par le SDCEA.

P : 17 C : 0 A : 3

Étude pour le déplacement des panneaux d'entrée de la ville

Le Maire rappelle que la commune avait initié un dossier pour demander le déplacement des panneaux d'entrées de ville dans le cadre d'un dossier d'aménagement de celles-ci. Cette demande avait été rejetée par les services de l'État compétents.

Cependant, sur ces voies, la circulation est intense et parfois beaucoup trop rapide. Or, il est primordial d'assurer la meilleure sécurité pour les riverains. En effet, certains d'entre eux se plaignent à juste titre du danger que représente la circulation pour leurs enfants, eux même ou leurs animaux.

Le Maire propose au Conseil de déposer à nouveau un dossier pour le déplacement d'entrée de ville ainsi que l'installation de limitation de vitesse en adéquation avec l'urbanisme des entrées de ville.

P : 20 C : 0 A : 0

Aménagement du versement de la prime d'été

Vu l'avis favorable du Comité technique et Paritaire en date du 26 mars 2010 relatif à l'aménagement du versement de la prime annuelle d'assiduité ;

Le Maire informe le Conseil qu'une enquête a été menée auprès du personnel afin d'aménager le versement de la prime d'assiduité qui est versée traditionnellement pour les mois d'été.

Il ressort de cette enquête que la majorité du personnel accepte, expressément ou tacitement, le versement en deux fois de cette prime.

Il est proposé dès lors un versement comme suit :

1^{er} partie : mai, juin ou juillet (à la demande des agents suivant la date de leur départ en congés)

2^{ème} partie : novembre

Le Conseil, approuve le versement de la prime annuelle d'assiduité comme indiqué ci-dessus.

P : 20 C : 0 A : 0

Atelier relais : dernière échéance du loyer de la location avec promesse de vente

Le Maire informe le Conseil qu'il avait été consenti à Monsieur AUGUSTO une suspension des paiements de ses loyers pour une période de trois mois à compter du 1^{er} octobre 2008, le crédit bail étant prorogé jusqu'au 31 novembre 2010.

Cependant, sachant que Monsieur AUGUSTO a tout de même payé l'un des trois loyers qui avaient été suspendus, il convient de modifier le terme du bail. Ainsi, la dernière échéance arrivera au 31 octobre 2010 et non au 30 novembre 2010 comme prévu initialement.

Le Conseil, dit que le crédit bail de Monsieur AUGUSTO arrivera à son terme le 31 octobre 2010.

P : 20 C : 0 A : 0

Création d'une régie de recettes et régie d'avances pour le CLSH Junior

Dans le cadre de la création d'un CLSH Junior, il est nécessaire de créer deux régies. L'une pour l'encaissement des droits d'inscription et les participations aux frais d'activités spécifiques, l'autre pour le paiement des dépenses lors des sorties et activités du CLSH Junior.

P : 19 C : 0 A : 1

Le Maire,

Christian POMA

Fin de séance à 21H40